

République Française



Ville de Draguignan

N° 2021-184

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	33

APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2020 DES ADMINISTRATEURS DE LA SAIEM DE CONSTRUCTION DE DRAGUIGNAN

Mairie de Draguignan

EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Draguignan

Séance du 15 décembre 2021

L'An deux mille vingt et un, le 15 décembre à 17H00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, GRÉGORY LOEW, FRANÇOIS GIBAUD, CHRISTINE NICCOLETTI, BRIGITTE DUBOIS, HUGUES BONNET, SYLVIE FRANCIN, ALAIN HAINAUT, STÉPHAN CÉRET JACQUET, LISA CHAUVIN, BERNARD BONNABEL, MARIE-CHRISTINE GUIOL, ALAIN VIGIER, MICHEL PONTE, BRUNO SCRIVO, ANNE-MARIE COLOMBANI, CHRISTIAN MAMECIER, RICHARD DEVILETTE, SYLVIANE NERVI SITA, MARTINE ZERBONE, JEAN-PIERRE SOUZA, ÉVELYNE LORCET, RICHARD TYLINSKI, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, JEAN-DANIEL SANTONI, CHRISTINE VILLELONGUE, JEAN-BERNARD MIGLIOLI, MATHIEU WERTH

PROCURATIONS :

SOPHIE DUFOUR à JEAN-PIERRE SOUZA, JEAN-YVES FORT à CHRISTINE PRÉMOSELLI, DANIELLE ADOUX COPIN à MICHEL PONTE, FRANÇOISE MAURICE à BRIGITTE DUBOIS, LAURELINE AUBOURG BASTIANI à RICHARD TYLINSKI, RENÉ DIES à JEAN-BERNARD MIGLIOLI, CAMILLE DIQUELOU à CHRISTINE VILLELONGUE

ABSENTS :

FRANCK GRIGOLO, PHILIPPE SCHRECK

Secrétaire de Séance :

GRÉGORY LOEW

Publié le : 22 DEC. 2021

RAPPORTEUR : FRANÇOIS GIBAUD

Il est rappelé que le Conseil Municipal, lors de sa séance du 11 juin 2020, a désigné, comme représentants de la ville de Draguignan au Conseil d'Administration de la SAIEM de Construction de Draguignan, Mesdames Sylvie FRANCIN, Danielle ADOUX-COPIN, Messieurs Michel PONTE et François GIBAUD. Monsieur Richard STRAMBIO a été désigné représentant de la collectivité au sein des assemblées générales ordinaires et extraordinaires. Il a en outre autorisé Michel PONTE à porter sa candidature à la présidence du conseil d'administration.

Conformément aux dispositions de l'article L. 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil Municipal doit se prononcer chaque année sur le rapport écrit qui lui est soumis par ses représentants au Conseil d'Administration. Le rapport au titre de l'année 2020 est joint à la présente délibération.

L'année 2020 a été marquée par :

- la nomination aux fonctions unifiées de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de la SAIEM de Monsieur Michel PONTE, en tant que représentant de la Ville de Draguignan ;
- la nomination en tant que Directeur Général Délégué de Monsieur Jean-Michel COHEN ;
- la signature d'un pacte d'actionnaires, destiné à permettre l'entrée au capital de la SAIEM, de ADESTIA, filiale à 100 % du groupe CDC HABITAT ;
- la mise en location de trois programmes, dont deux à Draguignan : La RHI de l'Observance (12 logements locatifs sociaux) et l'ex CNED rue Etienne GARCIN (20 logements locatifs sociaux) ;
- la poursuite de l'accroissement du patrimoine de la société avec la mise en service de 72 nouveaux logements, alors que 86 logements étaient en cours de montage et six autres opérations en cours d'étude.

Les perspectives de la SAIEM pour 2021 étaient de continuer son développement et de jouer pleinement son rôle d'outil des collectivités locales par notamment :

- le développement de son patrimoine de logements sociaux avec la mise en chantier de près de 100 logements ;
- la recherche de nouvelles opérations complexes avec une mixité d'habitat, intégrant des opérations d'accession sociale, dont la réalisation est nécessaire en complément du logement locatif social, pour offrir un parcours résidentiel aux ménages qui n'ont pas les moyens d'acheter au prix de la promotion immobilière classique ;
- la poursuite des missions réalisées pour le compte de la ville de Draguignan, avec les contrats du CRAC, de l'OPAH RU et le mandat de réalisation de la RHI Roque-Bauvezer.

Le lancement d'opérations acquisitions-améliorations en centre ancien dans le cadre du programme « Action cœur de ville » pour des logements intermédiaires.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,

(En leur qualité de membres du Conseil d'Administration de la SAIEM de Construction de Draguignan, Mesdames Danielle ADOUX COPIN, Sylvie FRANCIN et Messieurs François GIBAUD et Michel PONTE ne prennent pas part au vote)

Par 27 voix POUR

Par 6 ABSTENTIONS (Mesdames Camille DIQUELOU, Christine VILLELONGE et Messieurs Jean-Daniel SANTONI, Jean-Bernard MIGLIOLI, René DIES, Mathieu WERTH)

À L'UNANIMITÉ

- approuve le rapport annuel d'activité de la SAIEM de Construction de DRAGUIGNAN de l'année 2020, tel qu'il est joint en annexe au présent rapport.

Fait à Draguignan, le 15/12/2021

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,



Richard STRAMBIO

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération
Conseiller Régional